

PREAVIS N° 231/2021

Compte n° 810.3659

relatif au renouvellement du soutien financier des SITSE à hauteur de **CHF 15'000.-** au projet « Ecoles Bleues », Ecole secondaire de Janapriya dans le district de Chitwan au Népal



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le 14 novembre 2013, le Conseil intercommunal a accepté l'adhésion des SITSE à la déclaration « L'eau, bien public », dont l'un des points est de *« Participer à des actions de solidarité internationale, sous une forme adaptée à ses moyens, en faveur de communautés locales nécessitant un soutien dans le domaine de la gestion des eaux »*.

Un fond de réserve correspondant à **un centime par mètre cube d'eau vendu** a donc été créé. Il a été convenu que la dotation annuelle et l'utilisation de ce fond seront présentées et discutées lors de l'élaboration du budget et du rapport sur les comptes. De plus, afin de garantir la totale transparence quant à l'utilisation de ce fonds, chaque décision de prélèvement fera l'objet d'un préavis.

Depuis 5 ans, les SITSE ont financé, entre autres, les projets « Ecoles Bleues » dans la région montagneuse de Kaski au Népal et difficiles d'accès. Les villages y sont éparpillés et éloignés les uns des autres, tous avec une population très pauvre et en marge du développement général du pays.



La réussite et l'accomplissement des projets développés suscitent toujours une forte demande de la part d'autres communes et des autorités, qui se sont adressées à l'Alliance internationale pour la gestion d'eau de pluie (IHRA)* avec le souhait de renforcer les bénéficiaires de cette action en élargissant cette intervention dans d'autres villages.

**Pour rappel, l'IHRA a été fondée en 2002 à Genève, à la suite des recommandations formulées au cours du sommet mondial pour le développement durable. Elle a pour objectif de promouvoir la récolte et la gestion des eaux de pluie.*

L'objectif essentiel de l'IHRA est de contribuer à l'amélioration de la santé des enfants à l'école et influencer positivement leur environnement de vie (conscience écologique et développement personnel).

2. Résumé exécutif

Résumé exécutif

Au Népal, 20% des écoles publiques ne disposent pas d'installations en eau et assainissement améliorées. Alors que 19% des écoles équipées avec de telles infrastructures ne bénéficient pas de toilettes séparées filles-garçons et de système pour gérer l'hygiène menstruelle. Aussi 16 % de la population pratiquent encore la défécation en plein air. Un manque d'hygiène qui conduit bien souvent à la diffusion de maladies liées à l'eau et à l'assainissement.

Il est évident que cette mauvaise gestion en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) affecte l'éducation des élèves. Ceux-ci doivent souvent marcher plusieurs kilomètres pour s'approvisionner en eau. La qualité de l'eau collectée est généralement mauvaise, voire contaminée, et ne suffit pas à satisfaire l'ensemble des besoins en eau. Sans eau, l'hygiène des latrines ne peut être maintenue ce qui conduit à une détérioration précoce des sanitaires et favorise le recours à la défécation en plein air. En conséquence, tous ces facteurs tendent à décourager les élèves et l'absentéisme scolaire est élevé dans les écoles. Et pourtant, nous pouvons mettre fin à ce cercle vicieux !



Malgré une sévère saison sèche, le Népal est généreusement pourvu en eau de pluie. Annuellement, il peut se déverser jusqu'à 2480 millimètres de précipitations sur le territoire, contre environ 1000 millimètres dans le Canton de Genève (SamSam Water). Un niveau de précipitations qui offre de larges perspectives pour la collecte de l'eau de pluie. Grâce à une telle pratique, la période de couverture en eau pendant la saison sèche pourrait être prolongée. Ce qui n'a pas de prix dans un pays soumis à de graves pénuries en eau.

C'est pourquoi l'Alliance Internationale pour la gestion de l'eau de pluie (IRHA) et son partenaire local Kanchan Nepal font la promotion des Ecoles Bleues au Népal. A savoir des écoles de pluie durables ayant accès à suffisamment d'eau potable ainsi qu'à des infrastructures sanitaires adaptées. Le concept d'Ecole Bleue va au-delà d'une simple intervention d'Eau, Hygiène et assainissement (EHA) et intègre les composantes de renforcement des capacités, de jardin école, de reforestation, d'entretien des sols et de sensibilisation à l'environnement. De cette façon, le programme Ecole Bleue diffuse les outils de gestion durable des ressources naturelles auprès des jeunes générations.

Un rapport d'évaluation, réalisé sur les 10 Ecoles Bleues créées dans les environs de Pokhara et Bhaktapur, entre 2013 et 2018, a montré que les Ecoles Bleues ont considérablement amélioré la situation EHA. Les enfants ne subissent plus la corvée de collecter de l'eau et peuvent se concentrer aux études. Les enfants apprécient particulièrement la propreté des toilettes et les filles sont plus à l'aise à l'école du fait de l'intimité durant leurs menstruations. L'eau de pluie est particulièrement appréciée et fait désormais partie intégrante du mix-eau existant.

Après identification des besoins exprimés par les communautés du village de Tobang, Kanchan Nepal et l'IRHA ont identifié **l'école secondaire de Janapriya** comme une candidate solide. Avec une forte mobilisation communautaire, les actions suivantes seront mises en œuvre dans l'école secondaire de Janapriya : renforcement de l'accès à l'eau par l'intégration de l'eau de pluie dans le mix-eau existant ; équipement en installations sanitaires adaptées aux enfants ; sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène ; promotion des cycles de l'eau et des nutriments ; démonstration du lien entre production alimentaire, eau, environnement et déchets via le jardin école.



Globalement, l'école sera conçue comme un système intégré, où les eaux grises, les eaux usées et les trop pleins d'eaux seront stockées, réutilisées, infiltrées et optimisées jusqu'à la dernière goutte.

2. Contexte

A. Un accès à l'eau et à l'assainissement insuffisant

Le district de Chitwan se situe à la limite entre les moyennes montagnes népalaises et la zone du Terai, zone de plaine au Sud du Népal et à proximité de la frontière avec l'Inde. Cette région est généreusement pourvue en eau de pluie. Toutefois, la majorité des précipitations surviennent lors de la mousson – entre juin et septembre – et les communautés subissent des épisodes de sécheresse intenses. Un phénomène d'autant plus préoccupant que les infrastructures d'approvisionnement en eau adaptées sont insuffisantes. C'est pourquoi les habitants sont fréquemment contraints à marcher de longues heures, sur des coteaux escarpés, pour collecter de l'eau.

Une situation qui n'est pas sans affecter les écoles. Dans de nombreux cas, il n'y a pas de sources d'eau à l'intérieur ou à proximité des écoles et, par conséquent, les élèves doivent marcher plusieurs kilomètres pour satisfaire leurs besoins en eau. Les heures consacrées à la collecte de l'eau réduisent le temps disponible pour étudier et diminuent les performances des élèves. Les élèves sont découragés par le manque d'infrastructures, et notamment l'absence de sanitaire qui les contraints à déféquer en plein air. Par ailleurs, la sensibilisation aux pratiques EHA dans les écoles est négligée, ce qui entraîne des risques sanitaires et favorise la diffusion de maladies liées à l'eau.

B. L'école secondaire de Janapriya



Suite au succès des 10 Ecoles Bleues mises en place dans les collines au sud-est de Pokhara et après avoir identifié les besoins, IRHA et Kanchan Nepal (les partenaires) ont décidé d'étendre leur action dans le district de Chitwan. Le programme Ecole Bleue sera mis en oeuvre, durant une période de 5 mois, dans l'école secondaire de Janapriya - une école rurale située au sommet des collines du village de Tobang. Il contribuera à soutenir les 250 élèves et enseignants de l'école, tout en exerçant une influence positive sur les communautés locales desservies par l'école.



Du fait des conditions EHA préoccupantes et du grand nombre d'élèves, il est urgent d'intervenir dans cette école. Il n'y a pas de point d'eau disponible directement au sein de l'école, seule une source d'eau communautaire est disponible à proximité, mais elle est surexploitée par l'ensemble des usagers et bien souvent contaminée. Dès lors, l'ensemble des besoins en eau des élèves et du personnel enseignant ne peuvent être satisfaits. L'école a entrepris de restaurer les installations sanitaires existantes (2 blocs de toilette). Toutefois, le nombre de latrines n'est pas suffisant pour satisfaire l'ensemble des besoins.



Afin d'améliorer l'approvisionnement en eau, des installations de **gestion des eaux de pluie (GEP)** seront intégrées au mix-eau existant. La source d'eau communautaire, où se ravitaillent actuellement les élèves, sera réhabilitée pour en améliorer les débits et la qualité. Des latrines seront construites pour le personnel de l'école, et un support technique pour la restauration des installations sanitaires existantes sera apporté. Toutes ces activités seront renforcées au travers d'ateliers de sensibilisation. Par ailleurs, des mesures de conservation des sols seront développées afin d'améliorer les conditions environnementales aux alentours de l'école et de créer les conditions favorables à la gestion des eaux de pluie.

3. Stratégie d'intervention

L'objectif général : Contribuer à l'amélioration de la santé des enfants à l'école en influençant positivement leur lieu d'apprentissage.

L'objectif spécifique : Renforcer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à des pratiques d'hygiène améliorées pour les enfants de l'école de Janapriya.



Résultats visés :

1. Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs locaux seront renforcées en matière de prévention des maladies hydriques, de maintien et de gestion pérenne des infrastructures.

- Enregistrement du projet auprès des autorités compétentes
- Signature d'une convention avec les responsables de l'école (responsabilité, calendrier, etc.)
- Mise en place du comité de gestion pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures
- Mise en place d'un système de suivi et de recouvrement
- Formation en matière de gestion des infrastructures de GEP et d'assainissement
- Formation en matière de gestion de projet (cycle de vie)
- Formation en matière d'Eau Hygiène et Assainissement
- Formation en matière de protection environnementale
- Activité pilote de formation à la fabrication de savon
- Formation en matière de paix et tolérance.

Le comité de gestion recevra une formation technique sur : les systèmes de gestion des eaux de pluie (GEP) (entretien, récupération et utilisation) ; l'assainissement (entretien, hygiène et santé, lavage main, etc.) ; et la protection de l'environnement (entretien des cultures, gestion des déchets, compostage et changement climatique). Afin d'assurer une gestion à long terme et pour couvrir les frais d'entretien, le comité devra constituer un fond d'exploitation et d'entretien.

Les enfants et les enseignants seront sensibilisés aux thématiques suivantes : bonnes pratiques d'hygiène ; nutrition ; conservation de l'environnement ; gestion des ressources en eau ; gestion des déchets. Dans le but de pouvoir soutenir le développement économique de la région, de créer des activités alternatives génératrices de revenus et de donner plus de chances aux membres sans emploi de la communauté, l'IRHA et ses partenaires dispenseront les sessions de formation suivantes à l'ensemble de la population intéressée :

- Maçonnerie, construction d'infrastructures de GEP et d'assainissement ;
- Appui à la formation de femmes maçons ;
- Construction et utilisation de serres pour la production de légumes ;
- Fabrication de savons.

Toutes les personnes formées recevront un certificat attesté de l'IRHA à l'issue de la formation.

Par ailleurs, pour assurer un suivi du projet de qualité, les capacités techniques de notre partenaire local « Kanchan Népal » seront renforcées au travers d'un atelier en gestion de projet.



Région Kaski, projet réalisé

2. La connaissance sur le territoire d'intervention sera renforcée

- Caractérisation du bassin versant d'intervention
- Réalisation d'une cartographie participative (3D) du bassin versant d'intervention

Un exercice de cartographie participative (3D) sera conduit pour renforcer les connaissances sur la zone d'intervention et pour faciliter le dialogue communautaire. Les participants pourront se rendre compte visuellement des spécificités de leur territoire. Les discussions entre participants et facilitateurs aideront à déterminer l'ensemble des problématiques présentes sur le territoire (i.e. déforestation, érosion, etc.). Par ailleurs, cet outil aidera à localiser l'emplacement des infrastructures communautaires existantes (points d'eau, réserves, abreuvoirs, forêts, etc.)

Aussi pour compléter ce travail de rétribution du savoir, une étude visant à caractériser les bassins versants d'intervention sera conduite. Elle permettra d'identifier les zones à fort risque (érosion, ruissellement, etc.) et celles à fort potentiel (stockage, infiltration, recharge). Ainsi, il sera plus aisé de planifier des activités de reforestation et de maintien du sol cohérentes.

3. La communauté scolaire sera équipée de systèmes de collecte d'eau de pluie et d'un accès sécurisé à l'eau potable

- Construction des réservoirs GEP de 20m³ (gouttière, filtration, stockage, point de collecte, potabilisation)
- Construction des réservoirs first-flush en PE 200 litres
- Réhabilitation source
- Test sur la qualité de l'eau

Deux réservoirs de GEP de 20m³ seront construits directement au sein de l'école. Compte tenu de la pluviométrie dans la zone d'intervention, il y aura plus qu'assez d'eau dans les citernes pour assurer un approvisionnement en eau quasi annuel. En période de mousson, les surplus en eau de pluie pourront être partagés avec les communautés alentours, alors qu'en saison sèche le stockage des eaux assurera l'autosuffisance de l'école. Au cas où les citernes s'assèchent, les communautés pourront remplir les réservoirs avec d'autres sources d'eau.

La source d'eau communautaire, qui alimente actuellement l'école et les communautés alentour, sera réhabilitée pour en augmenter les débits et améliorer la qualité des eaux. Ce dispositif sécurisera les ressources en eau aux alentours de l'école et diversifiera le mix-eau disponible afin de permettre une combinaison des sources d'approvisionnement en eau selon les besoins.

En somme, le projet vise à optimiser l'ensemble des ressources en eau disponibles, avec la création d'un système intégré de gestion des eaux. Les trop-pleins d'eau de pluie, ne pouvant être capturés dans des réservoirs de GEP, seront dérivés vers diverses zones d'infiltration (i.e. puit d'infiltration, jardin école, zones de reforestation, zone de capture, etc.). Les eaux grises provenant des installations de lavage des mains seront également détournées vers ces zones d'infiltration. En conséquence, aucune goutte d'eau ne sera gaspillée !



4. L'école disposera d'infrastructures d'assainissement (latrines, toilettes) adaptées et opérationnelles

- Construction d'un bloc de 2 toilettes avec des infrastructures de lavage des mains
- Construction drainage et puit d'infiltration
- Mise en place d'un système de gestion des déchets.

Un bloc de deux latrines sera construit selon les standards népalais et normes établies par l'Organisation Mondiale de la santé en matière d'assainissement au sein des pays développés. L'école ayant déjà entrepris de restaurer les infrastructures sanitaires existantes, un support technique sera apporté. A terme, il y aura suffisamment de sanitaires dans l'école.

5. Le jardin école sera construit et une campagne de reforestation et de restauration des sols sera mise en œuvre

- Mise en place de la superstructure (serre) et installation du système d'irrigation goutte à goutte
- Mise en terre des semences
- Campagne de reforestation
- Travaux de maintien du sol et construction tranchée d'infiltration
- Mise en place d'un terrain de Volley-ball.



Le jardin école, moteur de l'Ecole Bleue, a pour objectif de faire le lien entre l'école et le foyer familial dans l'apprentissage des notions de nutrition, eau et alimentation. L'écologie étant une de nos préoccupations premières, nous souhaitons promouvoir des méthodes responsables et facilement répliquables (composte, engrais biologique, réutilisation urine, irrigation goutte à goutte, jardins verticaux, etc.). La culture sous serre sera développée pour permettre une culture « hors saison et diversifier l'alimentation. Par ailleurs, la production sera promue auprès des cuisiniers scolaires afin qu'ils l'intègrent dans les menus et que les enfants bénéficient directement d'une diversification de leur alimentation.

Une campagne de reforestation et des travaux d'entretien des sols seront organisés simultanément, dans les extérieurs de l'école afin de réduire l'érosion, favoriser l'infiltration et restaurer la santé des sols. La campagne sera activement menée par les écoliers, leurs parents et les membres du comité de gestion. L'IRHA et son partenaire collaboreront avec les autorités « Eau et forêts » pour sélectionner les espèces végétales les plus appropriées.

4. Suivi, contrôle et impact

1. L'administration : Avant la mise en œuvre du projet, celui-ci sera soumis pour accréditation auprès des autorités compétentes. La gestion de l'administration est partagée entre les deux partenaires, à savoir : Kanchan Nepal pour tous les aspects liés au Népal et l'IRHA pour la partie Suisse et Internationale.

2. Gestion basée sur les résultats : Les activités liées au projet seront suivies par les membres de l'équipe de Kanchan Nepal, et contrôlées par des visites régulières de l'IRHA Genève, la présence d'un coordinateur local de l'IRHA et par les équipes techniques des autorités locales qui évalueront si toutes les infrastructures prévues dans le projet initial sont en œuvre.
3. La gestion du temps : Le projet s'articule autour d'un cadre logique et d'un calendrier. Une coordination étroite avec les membres de l'équipe de Kanchan Nepal permettra d'éviter les retards et d'anticiper les difficultés éventuelles. Un suivi mensuel de l'avancement des activités et des dépenses sera produit et mis à disposition.
4. Les finances : L'IRHA a développé un outil de suivi financier qui permet de comprendre l'état des finances, le niveau des dépenses par ligne budgétaire et ainsi faciliter l'utilisation rigoureuse et transparente des financements.
5. Communication : L'avancement du projet sera communiqué via les sites internet des organisations partenaires ainsi que les réseaux sociaux (Facebook, twitter, etc.). Une attention particulière sera portée pour assurer la visibilité des donateurs.
6. Impact : Un rapport d'impact sera réalisé +12 mois après le projet.
7. Durabilité : Afin de mesurer l'impact de nos projets précédents, nous avons mené une étude, appuyée par des visites de terrain dans les Ecoles Bleues népalaises, qui a montré que la plupart des systèmes mis en place sont toujours en fonctionnement près de 8 ans après leur mise en œuvre. La durabilité est renforcée par la présence de notre partenaire local sur place qui visite et contrôle régulièrement les différentes écoles soutenues.



Janapriya au coeur des montagnes de la chaîne du Mahabharat dans le district de Chitwan.

4. Aspect financier

Le coût total du projet se monte à **CHF 38'215.00**.

Budget

Description	Coût total (CHF)
1. Ressource humaine	11'213.00
2. Formation	4'175.00
3. Infrastructure	13'509.00
4. Equipement	733.00
5. Communication/Visibilité	1'000.00
6. Voyage international	2'000.00
7. Bureau local	989.00
8. Autre service	350.00
9. Frais de gestion 12,5%	4'246.00
Total	38'215.00

Financement

La participation locale communautaire représente 10% du coût total des infrastructures (eau, sable, nourriture, préparation, terrain, etc.).

L'IHRA prend en charge le salaire du chargé de communication et le monitoring à +24 mois.

Kanchan Nepal valorise les charges et la papeterie.

Soutien financier par La fondation Gertrude Hirzel.

Le Comité a donc décidé de soutenir financièrement ce projet à hauteur de CHF 15'000.00, montant affecté au fonds de réserve n° 9'282.04 pour l'exercice 2020.

A titre indicatif, le montant du fonds de réserve se monte à ce jour à CHF 43'089.00.

5. Conclusion

En conclusion de son préavis n° 231/2021, le Comité de Direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- VU le préavis n° 231/2021, relatif au renouvellement du soutien financier des SITSE à hauteur de CHF 15'000.00 au projet « Ecoles Bleues », école secondaire de Janapriya au Népal ;
- OUI le rapport de la commission des finances chargée de son étude ;
- ATTENTDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. D'autoriser le Comité de direction à renouveler notre soutien financier à hauteur de CHF 15'000.00 au projet « Ecoles Bleues », école secondaire de Janipriya au Népal ;**
- 2. De l'autoriser à utiliser le fonds de réserve « L'eau, bien public » (compte n° 9'282.04).**

Founex, le 4 octobre 2021.

Au nom du Comité de direction :

Le Président

le secrétaire

C. Hilfiker

S. Bruegelmans

